

**Résumé des travaux du IX<sup>e</sup> colloque  
du GDR Les entreprises françaises sous l'Occupation**

**Les entreprises et l'outre-mer en 1939-1945**

Le IX<sup>e</sup> colloque du groupement de recherche (GDR) « Les entreprises françaises sous l'occupation » s'est tenu à la Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine, (MSHA-Bordeaux) les jeudi 20 et vendredi 21 novembre 2008, avec le soutien de la MSHA, de l'UMR 5113 GRETHA (université Montesquieu-Bordeaux IV), du programme CCRDT région Aquitaine (Places bancaires, marchandes et ultramarines), de Sciences Po Bordeaux et de la Société française d'histoire d'outre-mer (SFHOM). Ce colloque a été consacré spécifiquement à l'activité des entreprises dans l'outre-mer français. Le colloque a reconstitué la stratégie, les activités, les performances des entreprises de l'empire français et appréhendé les comportements des différents acteurs impliqués. Il était placé sous la responsabilité scientifique de Hubert Bonin (Sciences Po Bordeaux, UMR 5113 GRETHA-université Montesquieu-Bordeaux 4) et de Christophe Bouneau (université Michel de Montaigne-Bordeaux 3, CEMMEC)<sup>1</sup>.

**Jeudi 20 novembre 2008**

**Introductions**

Hervé **Joly** (directeur du GDR) a resitué ce colloque dans l'ensemble des activités du GDR « Les Entreprises françaises sous l'Occupation » fondé en 2002 ; la question de l'empire colonial, qui figurait comme l'un des six axes majeurs du programme, n'avait jamais pu être traitée véritablement ; il était indispensable d'y consacrer un colloque spécifique.

Christophe **Bouneau** a défini les objectifs de ce colloque autour des points suivants : dimension internationale, ouverture sur outre-mer, interdisciplinarité, insertion dans le milieu régional.

Hubert **Bonin** a souligné la diversité des générations et des continents représentés lors de ce IX<sup>e</sup> colloque.

---

<sup>1</sup> Par rapport au programme diffusé, le colloque a dû compter avec l'empêchement de trois auteurs de contributions prévues : Jean-Eddy **Moultson**, Mohamed-Lazhar **Gharbi** et Daniel **Lefevre**, qui devait aussi assurer les conclusions.

### *Introduction scientifique*

Catherine **Coquery-Vidrovitch** (professeure émérite, université Paris VII- Denis Diderot, SEDET) a présenté la période 1939-1945 comme ce qui reste, dans une historiographie coloniale renouvelée sur la Seconde Guerre mondiale, une zone d'ombre : l'histoire économique en général et l'histoire de la vie des entreprises dans l'Empire en particulier. Elle souligne l'importance de l'Empire, seul point d'accord dans une France en « guerre civile » : aussi bien De Gaulle et la France libre que le régime de Vichy ont eu, ne serait-ce que sur le plan politique, intérêt à insister sur l'idée jusqu'alors informulée de l'unicité de la France impériale, ce qui deviendra après guerre l'Union française. qui a introduit l'idée jusqu'alors informulée de l'Union française. Pour la première fois, les lois et décrets de Vichy sont immédiatement applicables aux colonies. Il y a l'idée que l'Empire doit permettre à la France défaite de rester une grande nation. Si elle insiste enfin sur la particularité des entreprises coloniales marquées par une grande diversité de leurs espaces d'action, elle rappelle que, comme toutes les entreprises, leur objectif reste de faire du profit et qu'elles doivent s'adapter à leurs marchés. Elles travaillent donc d'évidence pour l'occupant, même si, dès la fin 1942, un certain nombre d'entreprises coloniales ont profité de leur délocalisation hors de la métropole pour se tourner vers les Britanniques.

### **Matinée, première séance**

#### **L'économie et les entreprises impériales, enjeux géopolitiques pour l'occupant.**

Présidence : Hubert **Bonin**

1-Chantal **Metzger** (professeure, université Nancy 2) : *Les visées économiques allemandes en AEF et AOF*

Au lendemain de la Première Guerre mondiale, l'Allemagne devient un pays sans colonies. La gestion de son Empire, placé sous mandat de la Société des Nations (SDN) est confiée aux Alliés victorieux. En Afrique, le Cameroun est divisé entre la France et la Grande-Bretagne, le Togo revient pour deux tiers à la première et un tiers à la seconde, etc. L'Allemagne n'a jamais accepté ce rapt. Elle a besoin des matières premières et des denrées coloniales produites en Afrique équatoriale française (AEF) et en Afrique occidentale française (AOF). Le Reich dépend à 50 % de l'étranger pour le bois, utilisé notamment pour la fabrication de la cellulose. Au Cameroun, des entreprises et des planteurs allemands se sont réimplantés dans les années 1930. Le syndicat allemand du bois a envisagé en 1937, de collaborer avec la France pour exploiter systématiquement la forêt vierge. Les Allemands sont également intéressés par le minerai de fer de

Guinée. Les entreprises et les planteurs allemands ont eu des difficultés à revenir sur le continent africain dans les années 1930 et le gouvernement français a pratiqué une discrimination à leur rencontre. Mais certains contacts ont pu se nouer grâce à l'action du banquier Kurt Weigelt (Deutsche Bank). Les relations sont rompues après l'entrée des troupes allemandes en Tchécoslovaquie. Le 1<sup>er</sup> septembre 1939, les ressortissants allemands sont arrêtés dans l'Empire français et leurs biens mis à nouveau sous séquestre. Pendant la Drôle de guerre, les projets de Mittelfrika chers aux hommes d'affaires et aux partisans d'une colonisation allemande ressortent des tiroirs. À l'armistice, le contrôle des colonies françaises est confié aux Italiens. La reprise du trafic avec les colonies est autorisée dès septembre 1940, mais la plupart des territoires d'AEF se sont ralliés dès août à la France libre et les Allemands craignent que le reste de l'Empire ne bascule à son tour dans une dissidence que le gouvernement de Vichy exploite habilement pour justifier la non-livraison de produits tropicaux à l'Allemagne. Le retour de Laval en avril 1942 marque une légère relance des transactions. Une réunion franco-allemande fin juin 1942 à Vichy prévoit quelques livraisons limitées, le débarquement allié de novembre 1942 met fin à toutes ces transactions. Peut-on parler de mainmise allemande ? Les objectifs des entreprises allemandes sont surtout économiques. Les impérialistes wilhelminiens ont également des visées politiques et territoriales. Mais, pour Hitler, la possession d'un empire colonial n'est qu'un objectif secondaire, seule compte la conquête du *Lebensraum* en Europe.

2-Marcel **Boldorf** (chercheur, université de Bochum, Allemagne) : *Les tentatives d'intervention allemandes dans le commerce colonial français.*

Les tentatives d'intervention allemandes dans le commerce colonial français ont pour base la revendication allemande en Afrique. Les projets et plans de l'Allemagne sont centrés sur l'exploitation des ressources de l'empire colonial français. Quels sont les résultats économiques concrets ? L'Allemagne veut imposer ses intérêts économiques ; dans les négociations, elle a essayé de diviser les points en discussion pour contourner les obligations contractuelles. Dès le début de la guerre en 1939, le gouvernement français avait créé des sociétés d'importation pour le cacao, la banane, les produits oléagineux grâce auxquelles, il a exercé un large contrôle sur les importations coloniales, malgré les exigences de l'Allemagne. Pour les produits oléagineux, les Allemands ont exigé un contingent de 25 % des importations françaises, mais les services allemands du MBF dépendent des informations des sociétés commerciales françaises ou de leurs partenaires locaux. Ils demandent 2 500 t par mois sans

connaissance de la production réelle. La plupart des livraisons coloniales sont arrivées dans le port de Marseille en zone non occupée où elles sont stockées. Pour le caoutchouc naturel, les Allemands ont fait d'importantes réquisitions allemandes en 1940. Mais la production de caoutchouc artificiel (buna) en Allemagne couvre la consommation pendant la guerre. La production indochinoise avait été divisée en trois parties en 1941 : un contingent japonais destiné en fait à l'Allemagne, un contingent pour la France et un contingent pour les États-Unis. Mais les problèmes de transport vers l'Allemagne n'ont jamais été résolus. Les Français s'étaient retrouvés en bonne position dans les négociations : les livraisons à l'Allemagne sont faites en dollars américains et les prix fixés selon les cours mondiaux. L'Allemagne aurait reçu en tout 26000 t de caoutchouc naturel, soit un quart de la consommation de la seule année 1942.

L'exploitation des colonies envisagée par l'Allemagne a donc échoué. C'est le seul domaine où la politique française des contreparties a réussi ; la France se trouvant là dans une situation plus favorable.

3-Annie **Lacroix-Riz** (professeure, université Paris 7 Denis Diderot) : *Politique et intérêts des groupes financiers français outre-mer entre hégémonie allemande et Pax Americana*

La communication porte sur la stratégie des entreprises de la « synarchie » et l'outre-mer français de 1939 à 1945, et sur le passage d'une Europe allemande à une Europe américaine. La synarchie a pour cœur un trio bancaire, constitué par la banque Worms (Gabriel Le Roy Ladurie et Jacques Barnaud), le groupe de Nervo (Henry du Moulin de Labarthète, directeur de la Banque de l'Afrique occidentale) et la Banque d'Indochine (dirigée par Paul Baudouin). À ce noyau-là se joignent d'autres « synarques » comme le dirigeant de Lesieur et de la Société des huiles de pétrole, Jacques Le Maigre-Dubreuil, également Ernest Mercier et son adjoint à la Compagnie française des pétroles Jules Mény. Les entreprises de la synarchie sont donc très liées aux colonies.

Le choix allemand des grandes entreprises ne commence pas en 1939. Plusieurs grands noms de la synarchie affichent dès avant Munich leur préférence continentale aux dépens des États-Unis. P. Baudouin est ainsi engagé depuis 1935 au moins dans des tractations coloniales avec l'Italie. Des offres de partage de l'Empire sont faites en 1938 et 1939, même après Prague. Sous l'Occupation, des offres de modifications des cartels et de projets capitalistiques communs sont faites aux Allemands. Les accords passés en 1940 n'étaient que des prorogations de négociations antérieures. Ils sont effectués sur des bases privées, Vichy n'y joue qu'un rôle secondaire. C'est le cas pour le caoutchouc, le pétrole ou les phosphates

d'Afrique du Nord, pour lesquels le cartel se montre d'une extraordinaire bonne volonté à l'égard des Allemands.

Mais, dès la fin de 1940, certains cercles dirigeants de Vichy basculent vers les États-Unis, les retournements devenant spectaculaires à partir de novembre 1942. L'Afrique du Nord et Madrid jouent un grand rôle dans ses contacts en vue de la Pax Americana.

4-Clément **Millon** (doctorant en histoire du droit, université Lille 2-Charles-de-Gaulle & université Goethe de Francfort/Main) : *Le régime de l'administration provisoire des entreprises françaises de zone occupée présentes aux colonies.*

Un décret-loi du 9 septembre 1939, prévu pour protéger les intérêts des mobilisés pendant la déclaration de guerre, encourage le transfert d'activités et du siège social. Il ne tombe pas en désuétude en juin 1940, Vichy ayant notamment le souci de protéger les intérêts des prisonniers de guerre. Malgré les incitations du gouvernement de Vichy à l'installation outre-mer, peu d'entreprises françaises dont le siège se trouve en zone occupée mais qui développent des activités ultramarines transfèrent leur siège social. La réglementation des transferts prend une dimension nouvelle dans l'économie dirigée. Le transfert du siège social n'est pas soumis à autorisation, mais sans transfert d'activités, il n'est pas d'un grand intérêt pour les entreprises. Les entreprises se contentent donc le plus souvent de créer des succursales. De manière générale, les textes offrent aux entreprises les conditions juridiques de la poursuite et du développement de leurs activités, aussi bien en métropole qu'en outre-mer. Le texte du 6 décembre 1940 définit de façon particulièrement extensive la notion d'entreprise coloniale, qui englobe les entreprises ayant partiellement ou totalement leurs activités outre-mer, quel que soit le lieu de leur siège social. Pour Vichy, il était indispensable de permettre juridiquement l'activité de ces entreprises dans le contexte de guerre et la difficulté des communications. L'exemple des entreprises coloniales nantaises est particulièrement intéressant sur ce point. Il donne une illustration de tous les comportements observés. Il apparaît que c'est moins l'implantation du siège social que la conduite des dirigeants qui influe sur le maintien et le développement des activités.

#### **Après-midi, 2<sup>e</sup> séance**

##### **Le devenir des entreprises métropolitaines engagées dans l'empire.**

Présidence : Philippe **Verheyde**

5-Julien **Pellet** (doctorant, université Michel de Montaigne-Bordeaux 3) : *Le port de Bordeaux et l'outre-mer*

Le port de Bordeaux est géré par le port autonome de Bordeaux, une instance associant les entreprises, les collectivités locales et l'État qui reste très présent. L'entre-deux-guerres a été marqué par un important aménagement du port et des avant-ports (port pétrolier d'Ambès et môle d'escale de paquebots du Verdon, avec un trafic passager en forte croissance). En 1939, sur 5 millions de t de marchandises importées, une toute petite partie vient du commerce colonial. Bordeaux importe surtout du charbon, du pétrole et des céréales. On ne trouve que le 4<sup>e</sup> poste, les phosphates du Maroc, avec 100 000 t par an, les bois tropicaux avec 20 000 t – l'essentiel du bois venant – de Scandinavie, et, de manière encore plus marginale, les huiles. Dans l'autre sens, le bois des Landes qui est la principale exportation ne va pas dans les colonies.

De septembre 1939 à juin 1940, le trafic, détourné depuis les ports septentrionaux, augmente du fait la guerre, avec un déclin des passagers au profit des marchandises. Mais la plus grosse drague, indispensable pour préserver l'accès au port, est envoyée au Maroc en juin 1940. Les derniers départs ont lieu le 24 juin ; le blocus britannique est ensuite mis en place. Les navires français sont interdits de quitter le territoire par les Allemands pour ne pas exporter. Beaucoup de bateaux partis en Afrique du Nord ne reviennent pas. Les rares navires à arriver sont des morutiers de Terre-Neuve, des bateaux d'arachide du Sénégal ; quelques exportations sont faites par ailleurs pour l'AOF. Mais tout s'arrête à l'automne 1942. Le seul trafic qui reste est celui des importations de caoutchouc naturel venant de régions contrôlées par le Japon. La guerre se traduit cependant, même si les volumes sont faibles, par un renforcement des relations avec l'outre-mer, notamment avec Casablanca.

6-Sébastien **Durand** (doctorant, université Michel de Montaigne-Bordeaux3) : *Mobilisations, adaptations, et reconversions de l'économie coloniale bordelaise : l'exemple des huileries*

Contrairement aux autres ports qui ont diversifié leurs produits, Bordeaux s'est concentré dans le domaine alimentaire sur les huileries. L'arachide représente 24 % du trafic colonial. La ville compte quatre grandes entreprises : les Ets Maurel & Prom, la principale, avec des comptoirs au Sénégal, la Grande huilerie bordelaise, l'Huilerie Calvé-Delft et l'Huilerie coloniale. Sous l'Occupation, elles connaissent une pénurie de matière première liée à plusieurs facteurs :

- la détérioration de la récolte au Sénégal (mobilisation de nombreux travailleurs, extension des cultures vivrières, concurrence accrue des huileries coloniales) ;
- les stratégies militaires alliées (avec le double verrou du blocus britannique)

- les arrivages destinés à la France plutôt effectués vers Marseille ; presque rien pour les Allemands.

En outre, les pénuries de charbon et de mazout, de wagons réquisitionnés, de la main-d'œuvre (prélèvements pour la Relève) et de matières diverses (bois, soude caustique) pénalisent encore plus la production.

Au printemps 1942, le comité d'organisation des corps gras prévoit de fermer les quatre huileries bordelaises. Pour compenser la pénurie d'arachide, la production à partir de graines oléagineuses métropolitaines (colza, tournesol, etc.) est développée. Une partie de la production est reconvertie avec des produits de remplacement. Mais la guerre marque un fort déclin de l'industrie agroalimentaire bordelaise, au profit notamment de Marseille. Ce déclin n'exclut cependant pas le maintien d'un fort esprit d'entreprise.

7-Claude **Malon** (docteur en histoire, Paris-Sorbonne Paris IV) : *Les entreprises du coton colonial. Contraintes, adaptations et stratégies*

En 1939, les colonies ne fournissaient que 3 % de la consommation française de coton, mais près de 10 % dans l'immédiat après-guerre. Le Groupement d'importation et de répartition de coton décide alors d'acheter toute la production coloniale. Sous Vichy, les entreprises du secteur dépendent à la fois du comité général d'organisation (CO) du textile et du comité central des groupements professionnels coloniaux. Le CO s'oriente à la fois vers le développement du textile artificiel et le développement des exportations de l'AOF. Il s'est par ailleurs développé pendant la guerre une réflexion économique et technique portant notamment sur la botanique, la génétique et les aspects phytosanitaires. Il faut cependant distinguer modernisation et industrialisation, les entrepreneurs du CO étant hostiles au développement des usines à la colonie. Le Havre était dans l'entre-deux-guerres le grand port pour l'importation du coton colonial et étranger. L'Occupation est marquée par un effondrement. En juin 1940, de nombreuses sociétés havraises se replient à Marseille. Les saisies et destructions n'ont cependant pas compromis la reprise de leurs activités. En Afrique subsaharienne, l'exploitation des colonies « dissidentes » de l'AEF se poursuit avec les mêmes méthodes qu'avant-guerre, proches de l'économie administrée, au profit des sociétés de collecte. Celles-ci, à l'image de la Cotonfran, affichent des bénéfices durant la période. Les subventions de l'État français ont été accrues en AOF pour l'Office du Niger mais avec un résultat dérisoire. Les populations indigènes, notamment au Soudan, ont dû développer leur propre artisanat et répondre à l'effort de guerre pour la métropole. L'occupant a montré peu d'intérêt pour les entreprises de collecte ou de négoce. En revanche, les stocks en métropole

ont été saisis et les pressions allemandes pour se faire livrer le peu de coton produit par l'effort de guerre en Afrique ont été constantes.

8-Jean François **Grevet** (docteur en histoire, université Charles-de-Gaulle Lille 3, Institut de recherches historiques du septentrion) : *La voie impériale : le monde de l'automobile et l'Afrique*

La seule chose évoquée dans la littérature concernant l'automobile et les colonies pendant la guerre est le projet d'implantation d'une usine Ford en 1941 à Oran. Mais Renault avait par exemple des relations importantes avec les colonies, même s'il est difficile de reconstituer les chiffres d'affaires. À partir des années 1920, les constructeurs français avaient mis en place de réseaux en Afrique : le marché est important en volume, également au plan technique et dans l'imaginaire, avec notamment la Compagnie générale transsaharienne soutenue par Renault.

Pendant la guerre, Renault a cherché à préserver son réseau colonial. Mais, en tant que constructeur de la zone occupée, il est interdit de vendre dans les colonies. Renault voit s'échapper un marché au profit notamment du constructeur lyonnais Rochet-Schneider. Les ventes des domaines donnent lieu à de grandes négociations, sur l'équipement les camions en gazogène pour les vendre aux colonies, mais le projet échoue.

À partir de novembre 1942, la rupture des relations entre la métropole et l'Afrique amène les agences locales à nouer des contacts avec les gaullistes et la Résistance. Mais le matériel américain abandonné entraîne ensuite des pertes de marché importantes pour les constructeurs français.

9-Catherine **Vuillermot** (maîtresse de conférences, université de Franche-Comté) : *La Compagnie marocaine pendant la Seconde Guerre mondiale*

Cette contribution repose sur les archives de la direction de cette filiale du groupe Schneider fondée en 1902. La Compagnie a des activités commerciales, agricoles (culture de céréales, d'oléagineux), mais aussi des filiales immobilières et des participations dans des mines de plomb, des compagnies portuaires, etc.

Pendant la guerre, il n'y a plus de liens avec le siège social parisien. La période est marquée par une pénurie permanente de matières premières, d'essence, de main-d'œuvre. Les surfaces cultivées sont réduites. La Compagnie réussit à s'adapter à l'économie dirigée en profitant des opportunités. La question de l'industrialisation est posée : le Protectorat demande le développement des fabrications sur place (distillerie et sucrerie). La Compagnie crée des



huileries, des usines d'allumettes. Elle ne cherche pas seulement à survivre, mais aussi à se développer. Elle a de bons résultats financiers pendant la période.

10-Mohammed **Salah Boukechour** (maître-assistant à l'université Hassiba Benbouali de Chlef, Algérie) : *La SNAF, une filiale de Dietrich en Algérie: les incertitudes d'une implantation en outre-mer*

L'implantation du groupe familial alsacien de Dietrich en Algérie avec sa filiale SNAF (Société nord-africaine de construction mécanique et ferroviaire) est liée à la crise des années 1930 et la menace d'une nouvelle guerre franco-allemande. Le groupe a échappé à la crise en diversifiant sa production (avec la fabrication de cuisinières, d'autorails, etc.). Il a cherché des positions de repli au-delà des Vosges avec trois sites (Vendôme dans le Loir-et-Cher en 1934, Lyon en 1935 et Bône en Algérie). De Dietrich redevenue française après 1918 a eu du mal à reconquérir le marché national, elle s'est donc tournée vers le marché colonial, avec notamment le développement d'autorails destinés à l'Afrique. Or l'Algérie constitue un débouché ferroviaire important, avec un réseau étendu et du matériel vétuste. Bône est également proche de la Tunisie.

La décision de l'implantation est prise en 1938. Le début de la production coïncide avec l'annexion allemande de fait de l'Alsace-Moselle en 1940. La SNAF connaît un développement important pendant la guerre, avec une forte présence d'Alsaciens. Après le débarquement de novembre 1942, elle participe à l'effort de guerre allié par l'entretien du matériel militaire.

L'entreprise sort renforcée de cette épreuve. Elle a bénéficié d'importants investissements. Alors que jusqu'à l'installation de la SNAF, la compagnie ferroviaire locale devait envoyer son matériel en métropole pour de banales révisions, l'entretien et même la fabrication de matériel peuvent s'effectuer sur place. Ce sont 140 emplois directs qui sont générés à la fin de la guerre. Le conflit a contribué avec la SNAF à l'industrialisation de l'Algérie.

**Vendredi 21 novembre**

**3<sup>e</sup> séance, matinée**

**Les entreprises sur le terrain en Afrique**

Présidence : Alexandre **Fernandez**

11-Abdou- Karim **Tandjigora** (doctorant en histoire, université de Poitiers) : *Les maisons commerciales du Sénégal : difficultés de ravitaillement des opérations et stratégies économiques*

Les maisons de commerce du Sénégal avaient toutes leurs sièges à Bordeaux. Les difficultés du ravitaillement de la colonie pendant la guerre sont liées aux difficultés du commerce colonial. Les transports sont un problème permanent. Jusqu'en 1943, la marine anglaise arraisonnait les navires français. Seule la maison Maurel & Prom disposait de navires de commerce français. Les autres maisons passaient par des sociétés de navigation françaises ou étrangères. Le commerce restreint par les interdictions d'exportations de certaines marchandises à destination de certains pays. L'approvisionnement des maisons de commerce est considérablement réduit.

Le Sénégal a exporté trois fois plus qu'il a importé pendant la période. Il connaît un véritable problème de renouvellement des stocks. En 1944, les maisons de commerce ont fermé les factoreries de brousse.

12-Essoham **Assima-Kpatcha** (maître assistant en histoire contemporaine, université de Lomé, Togo) : *Les travailleurs des entreprises privées au Togo pendant la Seconde Guerre mondiale*

Dans quelle mesure la Seconde Guerre mondiale a-t-elle influé sur les conditions de travail et de vie des travailleurs au Togo ? La communication s'appuie sur les archives de la chambre du commerce du Togo. Trois types d'entreprises commerciales existantes dominant au Togo au début de la guerre, après les nombreuses fermetures à la suite de la crise des années 1930 : les grandes entreprises internationales, les entreprises syro-libanaises et celles des autochtones. Le Togo étant sous mandat de la SDN, il est interdit de recruter des soldats dans le territoire, mais il existe de fortes incitations pour les autochtones à aller se faire engager en AOF. Il est difficile de chiffrer le nombre de mobilisés effectifs, plusieurs centaines semble-t-il.

Entre 1940-1943, les entreprises, qui emploient peu de cadres autochtones, ont beaucoup réduit leurs effectifs. Elles demandaient aux chefs de village de fournir des travailleurs, qui se trouvent donc forcés. Ceci conduit au chômage des ouvriers spécialisés. Les salaires sont orientés à la baisse. Les activités de déchargement notamment ne demandent pas de grandes qualifications. Les droits sociaux sont largement violés, les travailleurs n'ont pas de recours. Les conseils d'arbitrage du travail indigène ne fonctionnent pas.

La situation ne s'améliore pas dans le giron gaulliste après 1943. La pénurie s'accroît, les Togolais migrant vers la colonie de la Gold Coast. Sous le gouverneur Albert Mercadier qui a collaboré avec Vichy rien ne bouge. Ce n'est que le 10 janvier 1944, avec l'arrivée de Jean Noutary, gaulliste ardent, que les choses évoluent.

**13-Komlan Kouzan** (assistant, université de Kara, Togo) : *Les entreprises françaises et l'effort de guerre au Togo: patriotisme et stratégie*

La contribution s'appuie sur les archives de la chambre du commerce du Togo et sur les rapports annuels à la SDN. En septembre 1939, la zone franc est étendue au Togo pour faciliter le commerce des entreprises. Le gouverneur Lucien Montagné développe un programme de mise en valeur mettant l'accent sur la production et sur le renforcement des infrastructures de transport. Une souscription est lancée pour soutenir l'effort de guerre. Mais l'armistice est accueilli avec allégresse par les Togolais qui souhaitent plutôt le retour de l'ancien colonisateur allemand. L'administration limite les exportations et les importations aux seuls besoins du pays. L'insécurité des mers et la rareté des bateaux entraînent l'accumulation des marchandises dans les entrepôts. Pour éviter l'inflation, les prix sont réglementés. Avec les restrictions du commerce, les maisons de commerce se sont transformées en magasins de détail. La situation ne s'améliore qu'en 1943 avec le ralliement à la France libre qui permet de rétablir les exportations.

Les entreprises françaises, par leurs stratégies, ont permis à la France de se maintenir outre-mer et de garder dans son giron le Togo, ancienne colonie allemande. Mais le prix payé par les populations togolaises a été très lourd.

**14-Hubert Bonin** (professeur Sciences Po Bordeaux, UMR GRETHA) : *Le grand écart d'entreprises de services ultramarines (SUEZ, CFAO) entre France Vichyste et France libre*

La Compagnie universelle du canal maritime de Suez et la Compagnie française pour l'Afrique occidentale (CFAO) ont leurs sièges sociaux en France, à Paris et à Marseille, mais l'essentiel de leurs activités s'effectuent outre-mer, mais aussi en Angleterre pour la CFAO (avec des bureaux d'achat à Liverpool et Manchester) et pour Suez dont 42 % du capital est britannique et qui a des armateurs anglais à son conseil d'administration.

Ces entreprises sont directement frappées par la guerre. Le siège égyptien de la Compagnie de Suez à Ismaïlia est occupé par les Britanniques. La zone du canal est bombardée par les Allemands sur la zone du canal ; le trafic civil chute et l'atelier de la Compagnie est transformé en arsenal. La CFAO moins touchée, n'ayant pas de flotte propre. Face au risque

de mise sous séquestre pour activités sur territoires ennemis à Londres, la direction de Suez effectue un choix gaullo-britannique clair. Si le responsable de la CFAO au Cameroun est vichyste, qui est expulsé vers la métropole, le patron du groupe s'engage aux côtés de de Gaulle

Ces entreprises ne réalisent pas de profits importants pendant la guerre, mais elles maintiennent leurs liquidités. Leur situation financière est assez saine pour redémarrer à la Libération. Suez n'ayant pas eu d'activités en métropole, ses dirigeants ne sont arrêtés dans le cadre de l'épuration seulement en raison de leur participation au conseil d'administration d'Air France. La CFAO n'a, elle, pas eu d'activité après novembre 1942.

La guerre a-t-elle changé la perception géopolitique du monde dans ces deux compagnies ? Pour Suez, la fin du conflit amène un retour à la normale en Égypte. La CFAO est en revanche impliquée dans les soubresauts de l'après-guerre : les travailleurs indigènes créent des syndicats et demandent à obtenir le statut de salariés ; une convention collective est signée. Pour la première fois, les compagnies font des efforts pour fidéliser leurs employés.

#### **4<sup>e</sup> séance, après-midi**

##### **Les entreprises sur le terrain en Indochine et aux Antilles**

Présidence : Dominique **Barjot**

15-Delphine **Boissarie** (étudiante en master 2, université Michel de Montaigne-Bordeaux 3) : *La maison Denis Frères en Extrême-Orient. L'époque du système D*

La maison Bordelaise Denis Frères est une entreprise de négoce dont les activités se répartissent entre fourniture de matériel pour l'administration, transport maritime, fourniture de riz et commerce de gros et distribution de produits tropicaux. Son champ d'activité est l'Extrême-Orient. En 1939, la maison est très prospère, elle a bien résisté à la crise.

Étienne II Denis, petit-fils du fondateur aux commandes pendant la guerre, est un patron pragmatique. Cet homme de terrain, formé sur le tas, est habitué aux séjours à l'étranger. À Bordeaux, il est en contact avec l'organisation de résistance Alliance sans en être membre semble-t-il. En juin 1941, il part avec sa famille pour l'Extrême-Orient depuis le Portugal. La maison est obligée de vendre notamment du riz aux Japonais, aucun import-export n'étant possible faute de bateaux. La maison est coupée de la métropole. Une politique autarcique est mise en place avec une fabrication de produits de substitution. Le personnel n'est pas licencié pendant la guerre. À la Libération, la comptabilité est épluchée pour voir si Denis Frères a collaboré avec les Japonais, mais les conclusions sont négatives.

16-William G. **Clarence-Smith** (professeur, School of Oriental and African Studies, université de Londres) : *La société financière des caoutchoucs (Socfin) divisée entre deux camps politiques (en Indochine, aux Indes néerlandaises, en Malaisie et en Afrique)*

Socfin est une société belge reprise en 1919 par le groupe Rivaud et par Philippe Langlois-Berthelot. La Drôle de guerre lui a été très profitable : les prix du caoutchouc ont remonté, le produit devenant stratégique. Il en est de même pour huile de palme. En revanche, le prix du café chute. Socfin se sépare en deux pendant la guerre : Robert Hallet part à New York, d'où il gère les affaires sous contrôle allié ; les Rivaud sont en revanche restés à Paris pour contrôler les affaires en Indochine et en Côte d'Ivoire ; ils sont restés très discrets pendant la guerre. Philippe Langlois-Berthelot est engagé en revanche dans l'économie dirigée.

Vichy a gardé une grande autonomie en Indochine, il résiste aux demandes japonaises. La Socfin continue d'exporter pour la France et les États-Unis ; elle se faisait payer en dollars US par les Japonais. En 1942, Les Japonais veulent reprendre les plantations et empêcher les livraisons de caoutchouc aux alliés, la production baisse considérablement. Les alliés espéraient importer du caoutchouc d'Afrique et d'Amérique latine, mais ils ont été déçus à cause de problèmes de main-d'œuvre, d'approvisionnement et de mauvaises conditions climatiques. Les Américains ont remplacé le caoutchouc naturel par le caoutchouc synthétique.

La promotion du personnel asiatique pendant la guerre faite par les Japonais est poursuivie après la guerre par la Socfin.

3-Marianne **Boucheret** (docteure de l'université Paris 1 Panthéon- Sorbonne, UMR IDHE) : *Les plantations indochinoises de caoutchouc.*

Il convient de nuancer l'idée d'isolement : la France garde jusqu'en mars 1945 (intervention japonaise et arrestation de l'amiral Jean Decoux) la tutelle de l'Indochine ; les liens impériaux subsistent. Il faut resituer l'Indochine dans son contexte impérial et asiatique. Les importations françaises s'effondrent depuis l'Asie du Sud-Est. La France n'importait qu'une petite partie du caoutchouc indochinois ; en 1938, les États-Unis déjà premiers importateurs.

L'essentiel de la production européenne de caoutchouc en Indochine s'effectue dans des groupes. Jusqu'en 1940, il y a une désorganisation temporaire du fait de la mobilisation de cadres en métropole. La guerre a eu peu d'impact sur l'activité des entreprises coloniales. L'essentiel des plantations d'hévéas sont restées intactes. La guerre a permis une

modernisation importante, on a beaucoup replanté en Indochine. Il a eu en revanche de gros problèmes de main-d'œuvre.

En 1941, Berlin a accepté que l'Indochine continue à vendre à la métropole (et jusqu'à Pearl Harbor aux États-Unis). Jusqu'en 1945, ce sont en tout 55 000 t qui ont été prélevées par l'Allemagne, jusqu'en 1941 surtout. Les prix de vente sont très élevés, l'Allemagne s'alignant sur le Japon.

Quand le Japon a mis la main sur le reste de l'Asie du Sud-Est, il n'a plus besoin du caoutchouc indochinois. Le problème pour les planteurs a alors été de savoir quoi faire de leur production. Ils ont créé alors le comptoir de vente de caoutchouc

4-Murielle **Gauthierot** (doctorante, université de Paris 7- Denis Diderot, SEDET) : *Bek à Bek dans la mondialisation du sucre de canne et du chocolat : l'entreprise Beauport à la Guadeloupe et l'entreprise Menier à Noisiel*

L'entreprise Beauport, bordelaise depuis l'installation du siège de la Société anonyme des usines de Beauport (SAUB), est active en outre-mer dans la partie Nord de l'île Grande-Terre à la Guadeloupe. Elle y installe des grandes plantations de canne, des usines, un chemin de fer et produit du sucre. Dans la période 1939-1945, plusieurs événements influent sur le comportement des dirigeants et sur le règlement des questions sociales : grève de 1943, nomination de l'amiral Robert, arrivée du gouverneur Sorin. Malgré le blocus de 1942-1943 et l'effort guadeloupéen demandé « an tan Sorin », les préoccupations des dirigeants portent sur la dynamique interne (signature d'un contrat de colonage le 21 novembre 1944).

Les dirigeants de l'entreprise Menier, installée à Noisiel mais dont les activités dépassent largement les frontières de la métropole, innovent. Ils font entrer le rêve et la tablette de chocolat dans les demeures françaises en temps de guerre. En 1939, Menier obtient les droits exclusifs d'adaptation du premier long métrage de Walt Disney *Blanche Neige et les sept nains*. Ce comportement avant-gardiste lui permet ainsi de faire de l'enfant un agent de publicité.

Autour des deux produits universels que sont le sucre et le chocolat, il y a, par la mobilisation des acteurs économiques, politiques et sociaux, maintien d'une dynamique locale et innovation mondiale. Ces entreprises Beauport et Menier ont été des vecteurs d'une véritable politique d'aménagement territorial née dans la « mondialisation des échanges » et le dépassement de la « rencontre des ailleurs ».

5-Marie-Christine **Touchelay** (enseignante en histoire, La Guadeloupe) : *Les entreprises en Guadeloupe : Vecteurs du changement politique de 1946.*

Monoculture d'exportation, la canne à sucre est aux mains d'entreprises privées à capitaux métropolitains ou martiniquais depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Avant-guerre, la comparaison avec la productivité des îles anglo-saxonnes voisines se fait au détriment de la Guadeloupe. Rendant difficile puis rompant toute relation avec les sièges, la guerre affecte le transport du sucre et du rhum vers la métropole, et remet en cause la production : la poursuivre reste alors l'unique moyen de maintenir la paix sociale. Le sucre, récolté annuellement, est stocké en évitant l'humidité et des avances financières sont faites par la Banque de Guadeloupe aux usines. Mais on manque de tonneaux pour le rhum et de sacs pour le sucre. Dès 1941, on met dans les hydrocarbures de l'alcool pur. Entre mi-novembre 1942 et 1943, il y a un véritable blocus. Le gouverneur Sorin demande aux usiniers que les cultures vivrières remplacent la canne à sucre. Les usiniers préfèrent continuer la canne et le régime est impuissant. La misère de la population agricole de plus en plus importante, notamment autour de l'usine de Beauport suite à une sécheresse. En juillet 1943, c'est le ralliement à Alger et le départ du gouverneur et du directeur de la Banque de Guadeloupe. Les États-Unis peuvent acheter le sucre et le rhum. L'activité économique reprend mais la misère reste effroyable. Quand les sièges sociaux métropolitains reprennent le contact, les entrepreneurs ont pris l'habitude de gérer sur place. Le refus des sièges sociaux d'augmenter les salaires entraîne un rejet du lien colonial. La départementalisation est alors présentée comme la fin du système colonial.

H. Joly clôt le colloque en faisant remarquer que c'est la 2<sup>e</sup> fois que le GDR consacré aux entreprises françaises sous l'Occupation se pose la question de territoires pas véritablement occupés, après la table ronde à Lyon sur l'économie de la zone non occupée (ZNO), qui avait plutôt montré que les différences entre les deux zones n'étaient pas aussi grandes et que la césure de novembre 1942 n'était pas si importante (les échanges existaient bien avant novembre 1942, au moins dans le sens livraison du Sud vers le Nord et notamment vers l'Allemagne ; la ZNO n'était pas non plus véritablement inoccupée par les Allemands, avec la présence notamment d'inspecteurs militaires et d'agents commerciaux). Là, avec l'Empire, on a bien des territoires non occupés pour la plupart d'entre eux par les Allemands. Ils ne sont pas « libres » pour autant, car plus ou moins longtemps restés liés à Vichy. On a là des chronologies multiples, en fonction de l'évolution du conflit, avec l'entrée en guerre des États-Unis, le débarquement allié en Afrique du Nord, l'occupation japonaise de l'Indochine, les ralliements plus ou moins tardifs à la France libre, etc. Enfin, on a un problème de

terminologie : la « guerre » ou « la Libération » n'ont pas le même sens qu'en France. Autant de raisons qui ont pleinement justifié l'organisation de ce colloque spécifique.

*Synthèse établie par Myriam **Tafam**, doctorante en histoire économique, université Montesquieu-Bordeaux IV, avec le concours de Hervé Joly*